

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU COMITE****Séance du 15 mars 2016**

Sous la présidence de M. Jean-Luc SIMON, Président du S.I.V.U.

**Nombre de membres titulaires élus : 9 - membres titulaires en fonction : 9 -  
membres titulaires présents : 8 membres titulaires absents : 1  
membres suppléants présents : 1 - membres suppléants absents : 5****Etaient présents :**

SIMON Jean-Luc	Délégué titulaire de GOTTENHOUSE
BRETON Muriel	Déléguée titulaire de GOTTENHOUSE
BIEBER Murielle	Déléguée titulaire de GOTTENHOUSE
BICH Bernard	Délégué titulaire de HAEGEN
SUSS Rémi	Délégué titulaire de HAEGEN
KILHOFFER Sabine	Déléguée titulaire de HAEGEN
SCHNEIDER Olivier	Délégué titulaire de THAL-MARMOUTIER
WEISS Aline	Déléguée titulaire de THAL-MARMOUTIER
LAQUIT Nathalie	Déléguée suppléante de THAL-MARMOUTIER

**Etaient absents excusés:**

OBERLE Jérôme	Délégué suppléant de HAEGEN
---------------	-----------------------------

**Etaient absents:**

LEHMANN Rémy	Délégué titulaire de THAL-MARMOUTIER
SCHERTZ Valérie	Déléguée suppléante de GOTTENHOUSE
JUNGLING Georges	Délégué suppléant de GOTTENHOUSE
FISCHER Franceline	Déléguée suppléante de THAL-MARMOUTIER
LOTZ Sylvie	Déléguée suppléante de HAEGEN

**Le Comité Directeur a été convoqué le 9 mars 2016 avec comme ordre du jour :****2016-06. Approbation du Procès-verbal du 15 février 2016****2016-07. Subvention à l'Association Salle Jeanne d'Arc pour l'occupation des locaux****2016-08. Compte de gestion 2015****2016-09. Compte administratif 2015****2016-10. Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2015****2016-11. Participation des communes en 2016****2016-12. Participation aux frais d'achat des livres de la Bibliothèque de Thal-Marmoutier****2016-13. Budget Primitif 2016****2016-14. Remplacement d'un délégué suppléant de Haegen****2016-15. Création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe et suppression d'un poste de rédacteur principal****DIVERS**

<b>2016-06. Procès-verbal du 15.02.16 - Approbation</b>
---

Le Comité Directeur, ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 15 février 2016 et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, APPROUVE ledit Procès-verbal.

<b>2016-07. Subvention à l'Association Salle Jeanne d'Arc pour l'occupation des locaux</b>
--

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'accorder une subvention de 550 € (cinq cent cinquante Euros) à l'Association Salle Jeanne d'Arc de Thal-Marmoutier pour l'occupation de la salle polyvalente au cours de l'année scolaire 2015-2016.
- Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2016
- Autorise M. le président à signer toutes les pièces administratives et financières y afférentes.

<b>2016-08. Compte de gestion 2015</b>
--

**Le Comité Directeur**, après avoir entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve le compte de gestion de l'exercice 2015 établi par le receveur municipal, Mme Simone FISCHER, aux sommes ci-après**

<b>Fonctionnement</b>	Titres de recettes émis	134 333.16 €
	Mandats émis	113 194.72 €
	<b>EXCEDENT de l'exercice</b>	<b>21 138.44 €</b>
	Résultat à la clôture de l'exercice 2014 (excédent)	<u>17 002.60 €</u>
	Part affectée à l'investissement Exercice 2015	<u>- €</u>
	<b>RESULTAT DE CLOTURE 2015 (excédent)</b>	<b>38 141.04 €</b>
<b>Investissement</b>	Titres de recettes émis	150.60 €
	Mandats émis	624.00 €
	<b>DEFICIT de l'exercice</b>	<b>- 473.40 €</b>
	Résultat à la clôture de l'exercice 2014 (excédent)	<u>25 044.66 €</u>
	<b>RESULTAT DE CLOTURE 2015 (excédent)</b>	<b>24 571.26 €</b>

<b>2016-09. Compte administratif 2015</b>
---

*M. le Président expose au Comité Directeur les comptes de sa gestion administrative, répond aux questions posées et quitte la salle.*

**Le Comité Directeur**, réuni sous la présidence de M. Bernard BICH, Vice-Président, après avoir entendu l'exposé de la gestion administrative du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve le compte administratif du Syndicat, pour l'exercice 2015 aux sommes ci-après :**

Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	151 335.76 €
	DEPENSES de l'exercice	113 194.72 €
	<b>Excédent :</b>	<b>38 141.04 €</b>
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	25 195.26 €
	DEPENSES de l'exercice	624.00 €
	RESTES à réaliser 2015	- €
	<b>Excédent :</b>	<b>24 571.26 €</b>

<b>2016-10</b>	<b>Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2015</b>
----------------	---

Le comité directeur, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc SIMON, président, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2015 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

	RESULTAT 2014	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A  PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
INVEST	25 044.66 €		-473.40 €	-	-	24 571.26 €
FONCT	17 002.60 €	-	21 138.44 €			38 141.04 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015</b>	38 141.04 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	- €
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	38 141.04 €
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	38 141.04 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	- €

<b>2016-11.</b>	<b>Participation des communes en 2016</b>
-----------------	---

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer la participation des communes pour l'exercice 2016 aux sommes ci-après :

COMMUNES	population légale 2013	QUOTE-PART Dépenses 2016
		<b>60 €/hab</b>
HAEGEN	687	41.220 €
GOTTENHOUSE	405	24.300 €
THAL-MARMOUTIER	805	48.300 €
<b>TOTAL</b>	<b>1897</b>	<b>113.820 €</b>

<b>2016-12.</b>	<b>Participation aux frais d'achat des livres de la Bibliothèque de Thal-Marmoutier</b>
-----------------	---

**Le Comité directeur**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser **800 Euros** (huit cents Euros) à la Commune de Thal-Marmoutier pour l'acquisition de livres destinés à la Bibliothèque municipale de Thal-Marmoutier fréquentée par les classes du RPI Haegothal. Les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 658 du Budget Primitif 2016.

<b>2016-13. Budget primitif 2016</b>
--------------------------------------

**Le Comité directeur**, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif du SIVU Haegothal pour l'exercice 2016 aux sommes ci-après :

<b>FONCTIONNEMENT</b>
-----------------------

<b>Dépenses</b>	<b>162 161.04 €</b>
<i>Opérations réelles</i>	161 161.04 €
<i>Dépenses imprévues</i>	1 000.00 €
<i>Virement à l'investissement</i>	- €
<i>Opérations d'ordre</i>	- €
<b>Recettes</b>	<b>162 161.04 €</b>
<i>Opérations réelles</i>	124 020.00 €
<i>Excédent antérieur reporté</i>	38 141.04 €

<b>INVESTISSEMENT</b>
-----------------------

<b>Dépenses</b>	<b>24 671.26 €</b>
<i>Déficit d'investissement reporté</i>	- €
<i>Dépenses imprévues</i>	1 700.00 €
<i>Propositions</i>	22 971.26 €
<i>Reste à réaliser N-1</i>	- €
<b>Recettes</b>	<b>24 671.26 €</b>
<i>Excédent d'investissement reporté</i>	24 571.26 €
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	- €
<i>Virement de la section fonctionnement</i>	- €
<i>Nouvelles propositions</i>	100.00 €

<b>2016-14. Remplacement d'un délégué suppléant de Haegen</b>
---

**Le Comité directeur**, prend acte de la nomination de M. Jérôme OBERLE en tant que suppléant de la Commune de Haegen en remplacement de Mme Caroline BICH.

<b>2016-15. Création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe et suppression d'un poste de rédacteur principal</b>
---

Compte tenu du départ en retraite de la secrétaire, il convient de créer un poste d'adjoint administratif 1<sup>e</sup> classe.

Le **Comité directeur**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- 1 - La création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>e</sup> classe, à temps non complet, soit 4/35<sup>ème</sup>, pour la fonction de secrétaire, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.
- 2 – De supprimer le poste de rédacteur principal 1<sup>e</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016
- 3 - De modifier ainsi le tableau des emplois.
- 4 - D'inscrire au budget les crédits correspondants.

<b>DIVERS</b>
---------------

Fermeture de classe :

M. Jean-Luc SIMON, Président du SIVU, informe le Comité directeur que le lundi 14 mars une réunion a eu lieu avec les maires des communes faisant partie du RPI et Mme Maryse ZIMMERMANN, Inspectrice de l'Education Nationale de Saverne. Un projet fort d'école intercommunale centralisée se mettant en place (sur la commune de Thal-Marmoutier et au plus près de la maternelle) et afin de maintenir les effectifs des enfants domiciliés à Gottenhouse, Mme ZIMMERMANN a proposé la fermeture de la classe se situant à Thal-Marmoutier et les 3 maires présents ont accepté cette proposition.

Ecole intercommunale :

Une réunion a lieu le jeudi 17 mars avec les maires et les adjoints des communes de Thal-Marmoutier, Gottenhouse et Haegen ainsi que celle de Reinhardsmunter.

<b>Le présent rapport, comportant les points 2016-06 à 2016-15 est signé par tous les Membres titulaires présents :</b>			
<b>SIMON Jean-Luc</b>	<b>BICH Bernard</b>	<b>BIEBER Murielle</b>	<b>SUSS Rémi</b>
<b>KILHOFFER Sabine</b>	<b>BRETON Muriel</b>	<b>SCHNEIDER Olivier</b>	<b>WEISS Aline</b>
<b>Rendu exécutoire par transmission en Sous-Préfecture : le 22 mars 2016</b>			